

BRR/ba

le 13 septembre 1971

Note au Chef du DépartementVisite de l'Ambassadeur du Pakistan;
le 14 septembre 1971.Aide suisse en faveur des réfugiés pakistanais

L'aide officielle atteint jusqu'à maintenant le chiffre de 10,68 millions de francs. A cela s'ajoute l'assistance privée au sujet de laquelle nous ne disposons pas d'indications précises.

Coopération technique

L'année 1970 a marqué un tournant dans notre activité de coopération technique au Pakistan. Au 31 décembre 1969, nos engagements s'élevaient à 1,2 million de francs pour les actions en cours. Les nouveaux projets approuvés ont fait passer ce montant à 4,5 millions de francs à fin 1970. Les crédits récemment alloués sont affectés plus particulièrement au "Pakistan Design Center" destiné à l'étude de l'amélioration de la conception et de la mise au point de produits, à l'Ecole de formation professionnelle créée au barrage de Tarbela (formation de mécaniciens de diverses spécialités), à la poursuite de l'activité du Centre horloger de Karachi, ainsi qu'au Centre de formation professionnelle en mécanique fine de Karachi. En plus, des bourses de formation et de spécialisation ont été attribuées dans plusieurs secteurs, tels que l'hôtellerie et l'horlogerie.

Affaires financières

Le Conseil fédéral a décidé en 1969 de participer à l'octroi d'un crédit de 50 millions de francs devant permettre

la livraison au Pakistan de biens d'équipement. La Confédération prend à sa charge la moitié du crédit à un taux d'intérêt réduit, le solde étant fourni par un groupe de banques. Un arrangement avait déjà été conclu en 1964 avec le Pakistan, sous couvert de la garantie des risques à l'exportation, visant à faciliter l'achat de biens d'équipement. //

En 1969, une banque de Genève a accordé un crédit de 11,75 millions de dollars au Consortium s'occupant de la construction du barrage de Tarbela à laquelle les entreprises Losinger de Berne et Zschokke de Genève participent en qualité de sous-traitants.

Le projet d'accord sur la protection des investissements, qui est en discussion depuis longtemps déjà, n'a pas encore pu être mis au point. En raison des événements, ce problème risque de rester en suspens quelque temps encore.

Communauté suisse

270 de nos compatriotes résidaient au Pakistan au 31 décembre 1970. Depuis cette date, une quinzaine d'entre eux, qui étaient établis au Pakistan oriental, ont été évacués sur l'Europe. A notre connaissance, une seule famille est restée à Dacca malgré les événements. Il s'agit du correspondant de notre Consulat général à Karachi et de son épouse.

<u>Echanges commerciaux en</u>	<u>1970</u>	<u>1971 (7 mois)</u>
Importations suisses:	Fr. 18,4 mio	6,8 mio
Exportations suisses:	Fr. 77,3 mio	27,2 mio

Tendance des échanges: diminution sensible.